

Organisation de l'accueil du public en patinoire / Post confinement COVID-19

Méribel, Mise à jour du 1^{er} septembre 2020

Modalités d'accueil en patinoire :

A – ACCUEIL

1) Gestion de la file d'attente,

Marquages au sol permettant de respecter la distanciation sociale pour la clientèle dans les files d'attente / Filtrage des **halls d'accueil** avec distance de 1 m à matérialiser

Affichage avant l'entrée des règles d'hygiène de la patinoire, et report dans tous les axes de passage des usagers

Masques obligatoires

2) Accueil en caisse / distribution des patins de location,

Barrière physique transparente à l'accueil type plexiglass

Système de remise et de rendu patins indépendant (marquage sur la banque patins)

Mise à disposition de produits pour les lave-mains des toilettes avec **distributeur sans contact** pour les usagers (espaces publics) à chaque entrée

Déterminer, **si possible**, une Porte d'entrée différente de la porte de sortie

Masques obligatoires

3) Caisses / billetterie

Favoriser la vente de **billets d'entrée en ligne** ou par distributeur automatique pour éviter les files d'attente devant l'établissement lors des pics de fréquentations. Privilégier le paiement en **CB sans contact**

Possibilité d'identification des clients (traçabilité) via les logiciels de contrôle d'accès, comme c'est déjà le cas pour les abonnements

Masques obligatoires

B- VESTIAIRES

4) Vestiaires public

Désinfection des casiers avec une périodicité renforcée

Maintien de la distanciation sociale par information au client du respect des 1 m

Masques obligatoires

5) Autres dispositions en zone vestiaire

Les vestiaires collectifs dédiés aux clubs seront sous contraintes des dispositions fédérales et du nouveau décret du 13 août.

En synthèse : Masques obligatoires, distanciation si possible (en fonction de la taille du vestiaire), douches accessibles.

6) Gradins et espaces de dégagement autour de la surface de glace

Pour éviter la promiscuité et le regroupement de personnes, le stationnement prolongé autour des surfaces de glace doit être découragé par le personnel de surveillance. Au maximum éviter les regroupements présents sur les gradins ou au bord de la rambarde. Le respect de la distance de 1 m entre les personnes est recommandé.

Masques obligatoires

C – AIRE DE GLACE

Port du masque **Non obligatoire**.

Capacité d'accueil de la patinoire et du vestiaire public revue à la baisse au regard de la distanciation sociale / **proposition de 80% de la FMI classique**.

Éviter les contacts sur la glace => renforcer la présence d'un agent en bord de piste

Port des gants fortement recommandé pour la clientèle, Plus de prêt de gants (prévoir une machine à distribution ou à la revente en caisse)

Recommander d'utiliser certaines portes d'entrée de la rambarde de piste en « entrée » et d'autres en « sortie », mais les mêmes ne pourraient pas servir aux deux fonctions.

D - RESTAURATION

7) Petite restauration à l'emporter

Si la buvette dispose d'un bail commercial, l'exploitant de la buvette répond aux consignes qui seront précisées par le gouvernement.

Si la buvette est exploitée directement par l'exploitant de la patinoire, ou le club, celui-ci est responsable du respect des consignes de sécurité sanitaire.

8) Pique-Nique

Les pique-niques sur les zones de repos des patinoires extérieures sont autorisés dans le respect de la limitation à 10 personnes et la limite de 1 m (exception du cadre familial). Si les conditions le permettent.

9) Restauration assise

L'ouverture de la restauration assise suivra les prescriptions du gouvernement en la matière

E - DISPOSITIONS TECHNIQUES NETTOYAGE ET DESINFECTION

10) Nettoyage et désinfection

Désinfection du parcours usagers / clients => communication sur ces procédures

Désinfection totale chaque soir, de la banque d'accueil et la banque patins + vestiaire public

Désinfection systématique des patins, des casques et du matériel pédagogique

11) Renouvellement d'air

Si le système de gestion de la patinoire le permet, part d'air **neuf plus importante** dans le traitement de l'air (ouverture des volets d'air neuf des CTA à 20 voire 50 %)

Aération + traitement d'air de la zone d'accueil

E – DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES GENERALES

12) Règlement intérieur

Il est recommandé d'adapter le règlement intérieur de la patinoire aux nouvelles conditions d'accès et ensuite le faire valider ou voter.

13) Gestion du personnel

Salariés équipés des **outils de protection individuelle** (masques, gel, gants ...)

Formation à prévoir auprès de nos collaborateurs pour « rassurer nos clients »

- attitude client à avoir (verbale, non verbale)

- gestion des « freins client » : comment y répondre

Procédures d'assistance aux blessés repensé pour limiter au maximum les contacts (hors cas grave)

F – RECOMMANDATIONS SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS / TYPES DE PRATIQUES

Possibilité de réservation de créneaux spécifiques pour les groupes éventuels (centres de loisirs) , le matin ou en début d'après-midi par exemple

- proposition d'une adaptation des créneaux de séances publiques par tranches d'âge)

Exemple :

Les familles lors d'une séance matinale de 10h à 11h type « **Jardin de glace** ».



Pour le Conseil d'administration,
Le Président

Yann Pesando